

LA CRISE EN QUESTIONS...

Fiche argumentaire - 1

Les racines de la crise

La crise de la dette publique plonge ses racines dans le fonctionnement même du système capitaliste. Le grand tournant néolibéral des années 1980 et l'essor de la mondialisation financière des années 1990 ont constitué une rupture fondamentale dans l'évolution du capitalisme. L'imbrication entre la sphère productive et la sphère financière conduisent à un modèle économique de rentabilité à court terme, de captation massive des richesses produites par les salarié-es par les actionnaires et les spéculateurs et de destruction de pans entiers des activités socialement utiles.

□ SES CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- ✓ Augmentation de la part des profits dans la valeur ajoutée, qui était relativement stable jusqu'au milieu des années 1980.
- ✓ Creusement des inégalités de revenu.
- ✓ Augmentation régulière des taux d'endettement des ménages à partir du milieu des années 1980, encouragé pour permettre le maintien d'une consommation importante, dans l'immobilier en particulier, ce qu'a symbolisé la crise des subprimes.
- ✓ Privatisation de la protection sociale des grands pays industriels (fonds de pension, assurances santé)
- ✓ Généralisation des politiques patronales et gouvernementales de flexibilité, de précarisation du marché du travail, de législation favorable aux licenciements, visant à rendre le facteur travail aussi « liquide » que les actifs financiers
- ✓ Rôle clef des transnationales dans la réorganisation mondiale du capitalisme avec une nouvelle concentration du capital et une politique de fragmentation des unités productives.
- ✓ Développement accéléré de la mondialisation financière, explosion des produits financiers spéculatifs, prolifération des paradis fiscaux pour faire tourner le surplus de capital disponible en vue d'un taux de profit maximum, pas assez juteux dans l'investissement productif et échapper par tous les moyens aux prélèvements fiscaux.

□ L'IMPASSE DE LA CONSTRUCTION LIBÉRALE DE L'EUROPE

La construction libérale de l'UE fondée sur la concurrence libre et non faussée a été l'instrument de la dérégulation et du dumping fiscal et social au sein de l'Europe.

- ✓ De l'acte unique (1986) au traité de Lisbonne (2007), en passant par le Traité de Maastricht, toute l'architecture européenne s'inscrit dans la mondialisation financière.
- ✓ Les traités européens successifs ont instauré la concurrence libre et non faussée, la libre circulation des capitaux, et rejeté toute harmonisation fiscale et sociale, ce qui a généré un dumping intra européen mettant en concurrence les salarié-e-s eux-mêmes. L'euro est pris dans cette contradiction fondamentale.
- ✓ De plus, la monnaie unique, avec l'impossibilité de jouer sur le taux de change, a été conçue comme un ins-

trument de discipline salariale, le salaire devenant la seule variable d'ajustement. Ces éléments se sont renforcés avec l'arrivée des nouveaux entrants dans l'Europe des 27.

✓ Les Etats ont favorisé le capitalisme financier en dérégulant d'un côté la sphère financière et de l'autre en corsetant les politiques budgétaires nationales avec le Pacte de stabilité (maximum de déficit à 3 % du PIB et de dette à 60 % du PIB). Si ce pacte a volé en éclat lors de la crise, aujourd'hui les dirigeants persistent et signent en décidant d'inscrire dans les constitutions la « règle d'or ». Ce pacte de stabilité renforcé sera sous contrôle de la Commission européenne et prévoit des sanctions contre les Etats. Tout débat démocratique sur les choix budgétaires est donc confisqué.

✓ L'indépendance de la BCE est maintenue, et échappe à tout contrôle démocratique. Son objectif unique de lutte contre l'inflation, autrement dit de compression des salaires, demeure. L'interdiction de financement direct des Etats par la BCE (identique à celle imposée en France en 1973 à la Banque de France) laisse les Etats dans les mains des marchés financiers qui vont continuer à pratiquer des taux d'intérêt élevés à l'égard des Etats emprunteurs.

□ LA CRISE DES DETTES SOUVERAINES

La crise des dettes souveraines révèle deux contradictions majeures.

✓ La première est la déconnexion entre l'horizon mondial des groupes transnationaux et le périmètre national des Etats. Cette contradiction est renforcée en Europe par le fait, qu'en absence de politique budgétaire commune, les Etats demeurent les instruments de ces politiques, mais avec des moyens très faibles d'agir.

✓ La seconde oppose la finance, les banques et les Etats. Aujourd'hui la finance spéculé contre les dettes souveraines.

La crise financière débutée en 2008, a vu, par un jeu de vases communicants résultat de décisions politiques, transférer une bonne partie des dettes de la finance privée aux budgets publics, accompagnée de plans d'austérité drastiques dans toute l'UE.

L'envol des dettes publiques a trois causes :

✓ L'effet de la récession

✓ Le coût du sauvetage des banques

✓ Le produit des politiques de ces 25 dernières années fondées sur la baisse des impôts payés par les entreprises et les classes aisées.

Alors que l'austérité est imposée aux classes ouvrières européennes, que le chômage reste élevé et que les salaires sont gelés voire baissés, la première préoccupation des grands groupes et des banques est de recommencer à distribuer bonus et dividendes.

□ LES REEQUILIBRAGES MONDIAUX

L'accentuation des rééquilibres mondiaux à partir de la seconde moitié des années 1990 avec la montée en puissance des BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine) a contribué à accentuer la crise des pays occidentaux.

✓ Les taux de croissances réalisés dans les Brics ont attiré de nombreux capitaux productifs.

✓ Les Etats se sont renforcés et se sont dotés de moyens de politiques financières propres. Ils sont ainsi en capacité de jouer leur propre partition dans les discussions internationales sur les équilibres monétaires en particulier sur les taux de change.

□ CONTRE LA RECESSION, D'AUTRES SOLUTIONS

En France, à partir de 1982, une politique dite de désindexation a déconnecté la progression des salaires à la fois de l'inflation et des gains de productivité. Cela a provoqué une chute brutale de la part des salaires, puisque celle-ci a perdu 8,5 points de la valeur ajoutée des sociétés non financières entre 1982 et 1989.

✓ Depuis 1989, la part des salaires s'est stabilisée mais son niveau n'est pas pour autant acceptable, ce sont les « rentiers » et la finance qui ont bénéficié de la stagnation salariale. Il faut souligner, de plus, que les différenciations

salariales se sont accrues dans toute cette période avec le développement d'une catégorie de travailleurs/ses pauvres.

La nouvelle division internationale du travail, dont les grands groupes industriels, groupes français inclus, sont les chefs d'orchestre, détermine et explique l'orientation des filières sur le territoire national et européen.

✓ L'internationalisation des grandes firmes et leur stratégie « apatride » est au fondement même du nouvel ordre productif capitaliste. Plus de 39,2 % du capital des entreprises françaises du CAC 40 est détenu par des investisseurs étrangers, plus de 22 000 entreprises étrangères en France emploient 2,8 millions de personnes. De l'autre côté, 82 % des flux d'investissements français à l'étranger visent les pays industrialisés et principalement quatre pays de la zone euro (Belgique, Allemagne, Luxembourg et Pays-Bas). Les réponses en termes de produire en France, ou acheter français, venant de ceux-là même qui défendent le système capitaliste comme horizon indépassable, est une supercherie. De même, les tentatives actuelles de politique industrielle nationale se heurtent à ce que sont dans la réalité ces multinationales.

Seule une politique rompant avec le tout marché, la logique du profit et se donnant les moyens financiers publics de réorientation de l'économie, soucieuse des impératifs écologiques, peut arrêter les régressions sociales imposées lors des crises successives et contribuer à relocaliser les productions. Seule une politique de répartition et de redistribution des richesses en faveur des couches moyennes et populaires et de réduction du temps de travail, peut éradiquer le chômage et redonner des ressources budgétaires pour satisfaire les besoins sociaux fondamentaux et le développement des services publics.

Seule une politique européenne fondée sur des critères de convergences sociaux et fiscaux, de contrôle des capitaux, de sortie de l'emprise des marchés financiers et de grands projets économiques écologiquement compatibles, peut ouvrir la voie à une Europe solidaire.